

SIGOYER

Hautes-Alpes



**BULLETIN
MUNICIPAL
n°26**

**JUILLET
2008**

SOMMAIRE

	LE MOT DU MAIRE.....	P 3	
	VOTRE BULLETIN		 P 4
	RÉSULTAT DES ÉLECTIONS	P5	
	INFORMATION SUR LES	P6	
	COMMISSIONS		
	AU FIL DES RÉUNIONS	P 9	
	PARLONS FINANCES	P 13	
	COMMUNIQUER.....	P 15	
	LE COIN DES ASSOCIATIONS.....	P 19	
	LE COIN DE L'ÉCOLE.....	P 29	
	VOUS AVEZ LA PAROLE.....	P 36	
	ETAT CIVIL.....	P 41	
	PAGE PRATIQUE.....	P	 42

[illegible]



LE MOT DU MAIRE ...

Ce bulletin municipal est le premier de la nouvelle mandature dont nous voulons qu'elle soit au moins aussi active et efficace que les deux précédentes.

Je renouvelle mes remerciements à Alain Bonnardel, Maire sortant, et à toute l'équipe, élus et employés communaux, qui l'a entouré, pour l'ensemble des travaux qu'ils ont réalisés avec succès pendant treize ans. La liste de ces travaux, dont la création de ce bulletin, est très longue et nous ne l'énumérerons pas ici mais chacun aura retenu ce qui l'a le plus directement concerné.

Le début de cette mandature est décidemment placé sous le signe des ponts.

Dès le 17 mars, les travaux sur le pont du Baudon ont empêché la circulation automobile entre les parties Est et Ouest de la commune. Cette interruption a duré, comme prévu, cinq semaines qui ont sans doute paru bien longues aux usagers habituels. Qu'ils soient remerciés pour leur patience et leur bonne volonté à utiliser les dispositifs provisoires proposés.



Un autre pont, c'est celui qui s'est naturellement créé entre l'ancien et le nouveau conseil municipal. Les huit conseillers réélus assurent la continuité des idées et des dossiers, les sept nouveaux ajoutent quelques idées nouvelles et travaillent avec le même enthousiasme que leurs aînés.

Tous, nous avons été très sensibles à la confiance que vous nous avez renouvelée ou accordée.

Nous ferons tout pour la mériter en restant à l'écoute et au service de chacun d'entre vous.

Maurice RICARD

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

A l'occasion de la nouvelle mandature, il nous paraît utile de rappeler ce qu'est le bulletin municipal et comment il est préparé.

Le bulletin municipal de Sigoyer est édité deux fois par an, fin juin et fin décembre. Il est préparé par un comité de rédaction composé des membres suivants :

- Maurice Ricard : rédacteur en chef
- les membres de la commission Information-Communication : les conseillers municipaux Sandrine Comte, Jacques Michalinoﬀ, Eric Gerbaud, Vincent Fernandez, et Bernard Ducourant habitant de Sigoyer.

Eric Gerbaud se charge de la mise en page.

L'assemblage et la reproduction sont réalisés par une société d'édition gapençaise.

Par souci d'économie, la distribution est effectuée dans les boîtes aux lettres par les conseillers municipaux.

Chaque bulletin est également publié sur le site internet de la mairie

Le comité de rédaction a plusieurs fonctions :

- Choisir les sujets des articles qui seront rédigés par l'équipe municipale
- Rassembler les articles provenant d'autres sources.
- S'assurer qu'aucun article ne contient des propos diﬀamatoires ou racistes.
- Relire et corriger des fôtes, pardon, des fautes d'orthographe.



Le comité de rédaction programme sa première réunion de préparation environ deux mois avant la parution du bulletin

Important :

Si, en tant qu'association de Sigoyer ou tout simplement habitant de Sigoyer, vous souhaitez faire paraître un article, deux rubriques vous sont ouvertes : « Le coin des associations » et « Vous avez la parole ». Vous devez faire parvenir votre article au secrétariat de mairie au plus tard fin mai, pour le bulletin de mi-année, ou au plus tard fin novembre pour le bulletin de fin d'année :

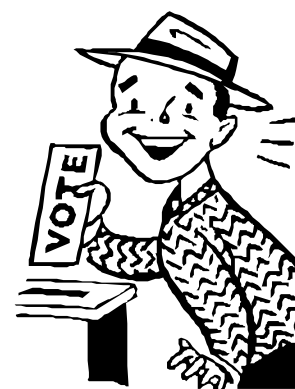
- Sous forme de fichier informatique : texte (format microsoft word .doc ou OpenOffice .odt) et photos (.jpg, .bmp, etc..)
- Supports : clé USB, CD ou par mail
- Les articles doivent être « signés » par leur auteur (nom et prénom)

En tant qu'habitant de Sigoyer, vous avez également la possibilité de vous inscrire à la commission Information-Communication afin de participer à ses travaux : compter environ une réunion par mois et des travaux à réaliser entre chaque réunion.

Vincent Fernandez

Élections municipales (8 mars 2008) Extrait du procès-verbal des opérations électorales

Liste " Ensemble à Sigoyer" Elue lors du premier tour de scrutin			Voix obtenues
RICARD	Maurice	Surville	325
ALLAIN LAUNAY	Mathieu	Au delà le pont	293
CLEMENT	Jean-luc	Les Auriols	337
COMTE	Sandrine	Au delà le pont	279
DUC	Serge	Les Guérins	299
DUGELAY	Denis	Le village le levant	302
FERNANDEZ	Vincent	Surville	320
GABANOU-PAUL	Agnès	Au delà le pont	259
GARCIN	André	Le Village	338
GERBAUD	Eric	Au delà le pont	268
MEUNIER	Michel	La Condamine	306
MICHALINOFF	Jacques	Le Villard	305
MODANESE	Corine	Au delà le pont	271
PARA-AUBERT	Monique	Les Rois	307
RAIZIN	Stéphane	Piémont de Céüze	329



Liste "Confiance, respect et renouveau"			Voix obtenues
VOYENET	Geneviève	Les Roses	176
BOUJEANT	Jean Marc	Les Guérins	151
BRUYERE	Viviane	Le Villard	135
COLAK	Sevket	Baret	143
GREGOIRE	Séverine	Le village	170
GUIGLION	Catherine	Picenton	153
LIGOZAT	Michel	Les Bonnets	128
MALNUIT	Guy	Le Villard	125
MARTIN TEYSSERE	Henri	Le Villard	137
MASSOT	Philippe	St Laurent	166
POMMERAIS	Joëlle	Les Vincents	164
SALOMEZ	Marc	Les Roses	165

Candidat unique			Voix obtenues
POUSSIER	Bernard	Le Village	24

Municipalité (extrait du PV d'installation du conseil municipal du 16 mars 2008)

ELUS		Fonction	Suffrages exprimés	Majorité absolue
RICARD	Maurice	Maire	15	8
MEUNIER	Michel	1er adjoint	14	8
MICHALINOFF	Jacques	2ème adjoint	14	8
GARCIN	André	3ème adjoint	14	8

PARTAGEONS LE TRAVAIL ET LES IDEES



La gestion d'une Commune, même de la taille de Sigoyer demande beaucoup d'énergie, de travail et d'imagination.

Le Maire et les employés communaux ne peuvent pas, seuls, tout assumer.

Le Conseil Municipal est une instance délibérative où l'on ne peut pas examiner tous les détails de chaque sujet.

C'est à partir de ces constats que nous avons défini et organisé les commissions communales.

Ces commissions sont composées de conseillers municipaux et de citoyens volontaires.

L'idée de proposer à des non élus de participer à ces commissions repose sur deux principes :

1. nous avons tous une expérience professionnelle qui peut s'avérer très utile lors d'une réflexion ou de l'élaboration d'un dossier,
2. chacun peut avoir une expérience ou des idées qui dépassent le cadre professionnel et qui peuvent aussi enrichir une démarche collective.

Dès lors que vous acceptez les principes de fonctionnement décrits ci-après et , qu'évidemment, votre but n'est pas de promouvoir votre intérêt personnel vous êtes bienvenu au sein de l'une de ces commissions.

A noter qu'il n'existe aujourd'hui que des commissions ''générales'' mais des commissions spécifiques seront créées sur des sujets plus précis tels que, par exemple, l'organisation de l'accueil au col des Guérins ou le logement des aînés.

Maurice Ricard

COMMISSIONS : PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT ET DÉONTOLOGIE

Participer à une commission c'est:

- ✚ Une responsabilité, un engagement.
- ✚ Savoir faire preuve de réserve vis à vis de l'extérieur.
- ✚ Etre assidu aux réunions.
- ✚ Accepter de travailler entre les réunions le cas échéant.

La commission est un lieu de réflexion et de construction.

- ✚ Elle ne décide pas mais propose.
- ✚ Elle éclaire le conseil municipal qui décide dans le cadre d'une délibération.
- ✚ Elle est présidée par le maire et animée par un conseiller municipal.
- ✚ Elle travaille dans un cadre et un délai fixé par le maire.

Chaque réunion de commission fait l'objet, dans la mesure du possible (conseillé), d'un compte-rendu écrit.

Les résultats des travaux de la commission font systématiquement l'objet d'une synthèse écrite diffusée à, et seulement à ses membres, au maire et aux conseillers municipaux.

Si les résultats doivent être portés au vote, la synthèse sera exposée verbalement au conseil municipal et débattue.

Dans ses compte-rendus et sa synthèse, la commission s'attachera à décrire et motiver la ou les solutions proposées. Si plusieurs solutions possibles, elle mettra en évidence les avantages et inconvénients de chacune d'entre elles.

Les responsables de commission porteront à la connaissance de l'ensemble des conseillers municipaux, les dates des réunions programmées.



Vincent Fernandez

Tableau des commissions communales

Maurice RICARD, Maire, Président de droit

Information communication	Finances Budgets	Eau et assainissement	Affaires scolaires jeunesse	Fêtes cérémonies vie associative et culturelle, patrimoine	Vie économique Agriculture Commerce Artisanat Tourisme	Urbanisme environnement	Voirie déneigement	Affaires sociales	Bâtiments communaux	Sécurité
Vincent FERNANDEZ	Jacques MICHALINOFF	Mathieu AL-LAIN-LAUNAY	Sandrine COMTE	Denis DUGELAY	Michel MEUNIER	Serge DUC	André GARCIN	Agnès GABANOU	Corine MODANESE	Stéphane RAZIN
Sandrine COMTE	Corine MODANESE	Stéphane RAZIN	Agnès GABANOU	Jean-Luc CLEMENT	Vincent FERNANDEZ	Mathieu ALLAIN-LAUNAY	Michel MEUNIER	Corine MODANESE	Sandrine COMTE	Agnès GABANOU
Eric GERBAUD	Eric GERBAUD	Michel MEUNIER	Eric GERBAUD	Monique PARA - AUBERT	Stéphane RAZIN	Michel MEUNIER	Stéphane RAZIN	Monique PARA - AUBERT	Vincent FERNANDEZ	Corine MODANESE
Jacques MICHALINOFF	Monique PARA - AUBERT	Serge DUC	Denis DUGELAY	Jacques MICHALINOFF	Jean-Luc CLEMENT	Stéphane RAZIN	Jean-Luc CLEMENT	Sandrine COMTE	Agnès GABANOU	Vincent FERNANDEZ
	Denis DUGELAY	André GARCIN			André GARCIN	Jacques MICHALINOFF	Jacques MICHALINOFF	Mathieu ALLAIN-LAUNAY	Denis DUGELAY	Jean-Luc CLEMENT
		Monique PARA - AUBERT				Eric GERBAUD				



AU FIL DES REUNIONS ...

Réunion du 17 décembre 2007

Décisions prises :

Demande de financement :

- ? Pour financer le projet d'amélioration de l'allée basse du cimetière, M. le maire propose de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DGE 2008 et l'aide de la Région; le montant prévisionnel des travaux est de 47 770 € TTC ; les subventions demandées s'élèvent à 31 954 €. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet et le financement.

Pôle d'activité économique des Vincents :

- ? Le maire rappelle au conseil municipal que pour la réalisation du lotissement d'artisans, une mission de maîtrise d'œuvre avait été confiée à M. Serge Duc, architecte en 2001, ce projet peut enfin aboutir, il convient cependant de passer un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre initial afin de réactualiser les honoraires de l'architecte et de tenir compte du fait que le nouveau projet comprend 6 lots au lieu de 4 à l'origine. Le conseil municipal, à l'unanimité autorise le maire de Sigoyer à signer cet avenant.



Demande de financement :

- ? Il y a lieu d'effectuer des travaux urgents de mise en sécurité du réseau électrique à l'église, le maire propose de solliciter l'aide de l'Etat et du Département. Montant prévisionnel des travaux : 20 250 €, montant des subventions demandées : 13 550 € ; le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet et le plan de financement.

Réunion du 15 janvier 2008

Décisions prises :

Approbation du plan local d'urbanisme :

- ? A partir du document arrêté en juillet 2007 et compte tenu des avis des personnes associées et du rapport du commissaire enquêteur ; M. Estrangin et Melle Cazettes, urbanistes, en charge du PLU, reprennent en détail les différentes observations et les modifications apportées. A l'issue d'un long débat, le maire propose au conseil municipal d'approuver le plan local d'urbanisme : celui-ci est approuvé par 12 voix pour et une voix contre.

Approbation du plan de zonage d'assainissement :

- ? Le schéma directeur d'assainissement a fait l'objet d'une étude en 2004, or certaines zones n'étaient pas prises en compte et ont du faire l'objet d'une étude complémentaire soumise à enquête publique conjointe au plan local d'urbanisme. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le nouveau plan de zonage d'assainissement.

AU FIL DES REUNIONS ...



Approbation de la zone agricole protégée (ZAP) :

- ? Dans une volonté de protéger la qualité et le potentiel agricole de la commune, une zone agricole protégée a été créée sur le territoire de la commune, son zonage a été délimité sur un plan annexé au PLU ; le conseil municipal approuve le projet par 12 voix pour et une voix contre.

Instauration du droit de préemption urbain :

- ? Les communes dotées d'un PLU approuvé, peuvent instituer un droit de préemption urbain, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instituer ce droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines (U et AU) ainsi que sur les périmètres de protection rapprochée de prélèvement d'eau destinée à l'alimentation des collectivités humaines.

Réunion du 25 février 2008

Décisions prises :

Renouvellement du bail du bureau de poste :

- ? Le bail liant la commune à la Poste pour l'occupation du local « bureau de poste » doit être renouvelé. Le loyer annuel perçu par la commune sera de 811,04 €, la durée du bail est de 9 ans, adopté à l'unanimité.

L'essentiel de la réunion porte sur les orientations budgétaires 2008.

Réunion du 6 mars 2008

Décisions prises :

Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2007 :

- ? Les comptes administratifs et les comptes de gestion 2007 sont adoptés à l'unanimité (11 votants)

Vote des subventions :

Voir ci-contre

Vote des budgets 2008 :

Les budgets 2008 sont adoptés à l'unanimité (12 votants) ; voir le détail dans la rubrique « parlons finances »

Nom des associations	Subvention 2007
Planète Mômes	550 €
Anciens Combattants	400 €
Club Informatique	200 €
Foyer d'Animation	1 050 €
Club du 3ème Âge	600 €
Sauvegarde du Patrimoine	300 €
Les 4 sans Cou	500 €
ADMR	500 €
SPA	450 €
Subvention exceptionnelle	200 €



AU FIL DES REUNIONS ...

Réunion du 16 mars 2008

Réunion consacrée à l'installation du nouveau conseil municipal et à l'élection du maire et de ses adjoints.

Ont été élu au premier tour de scrutin :

- ? Maire : M. Maurice Ricard
- ? 1er adjoint : M. Michel Meunier
- ? 2ème adjoint : M. Jacques Michalinoff
- ? 3ème adjoint : M. André Garcin

Réunion du 19 mars 2008

Réunion consacrée à la mise en place des commissions et à la nomination des représentants de la communes dans divers organismes.

Composition des commissions communales :

Voir tableau annexé dans ce bulletin

Composition de la commission d'appel d'offres :

- ? Titulaires : M. Maurice Ricard (président), M. Michel Meunier, Mathieu Allain-Launay, Jacques Michalinoff (membres)
- ? Suppléants : M. André Garcin, Stéphane Raizin, Vincent Fernandez

Désignation des délégués à la communauté de communes de Tallard-Barcillonnette :

- ? Titulaires : M. Maurice Ricard, Michel Meunier, Jacques Michalinoff
- ? Suppléant : M. André Garcin

Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'électrification :

- ? Titulaire : M. Vincent Fernandez
- ? Suppléant : M. Mathieu Allain-Launay

Représentants au conseil d'école :

- ? M. Maurice Ricard et Mathieu Allain-Launay

Régisseur de la cantine scolaire :

- ? M. Dugelay Denis

Représentant à l'école de musique (CCTB) :

- ? M. Stéphane Raizin

Représentants aux commissions cantonales (aide sociale) :

- ? Mmes Agnès Gabanou et Monique Para-Aubert

Représentant au conseil local postal départemental :

- ? M. Michel Meunier



Réunion du 2 avril 2008

Décisions prises :

Délégations d'attribution du conseil municipal au Maire :

Pour faciliter la gestion des affaires communales, le conseil municipal attribue un certain nombre de délégations au Maire (droit de passer des contrats d'assurance, droit de passer, d'exécuter, de régler des marchés de travaux, de fournitures et de services dans la limite de 4000 €....). Adopté à l'unanimité.

Indemnité du Maire et des adjoints :

L'indemnité attribuée au Maire a été fixée à 31 % de l'indice brut mensuel 1015, celles des adjoints sont fixées à 8,25 % du même indice. Adopté à l'unanimité.

Convention de mise à disposition des services de la DDE :

Compte tenu de la réforme du code de l'urbanisme, il est nécessaire de passer une nouvelle convention avec les services de la Direction Départementale de l'Equipe-ment. Cette convention permet de bénéficier des services déconcentrés de l'Etat chargés de l'urbanisme dans le domaine de l'application du droit des sols. Adopté à l'unanimité.

Convention commune de Sigoyer-Office National des Forêts :

La concession passée avec l'ONF et qui donne l'autorisation de procéder au captage de la source « Mère de l'Aygue » et à l'installation d'une canalisation souterraine en forêt de Céüze, doit être renouvelée. La nouvelle redevance annuelle a été fixée à 800 € et ce pour une durée de 9 ans. Adopté à l'unanimité.

Réunion du 21 mai 2008

Décisions prises :

Maison des associations :

demande de financement auprès du conseil général pour l'acquisition de mobilier ; adopté à l'unanimité

Pas d'autres décisions, la réunion a surtout permis de faire le point sur :

? les travaux des différentes commissions ;

? Les dossiers en cours.

Il a été également procédé à la désignation des conseillers voulant faire partie des différentes commissions de la communauté de communes de Tallard Barcillonnette.



PARLONS FINANCES ...

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2007

De la Commune

Section fonctionnement :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Charges à caract. général	75 509,20 €	Ventes de produits	22 534,16 €
Charges de personnel	103 664,32 €	Impôts et taxes	119 903,00 €
Charges de gestion courante	35 705,47 €	Dotations, subventions	168 856,75 €
Charges financières	63 553,25 €	Autres produits	45 759,48 €
Charges exceptionnelles	10 922,13 €	Excédent reporté	27 115,75 €
Total Dépenses	289 354,37 €	Total Recettes	384 169,14 €
Excédent de l'exercice	94 814,77 €		

La commune a réalisé en 2007, 289 354,37 € de dépenses et 384 169,14 € de recettes, L'année s'est clôturée avec un **excédent de fonctionnement de 94 814,77 €**.

Section investissement :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Rembours. des emprunts	45 943,43 €	Excédent d'investissement reporté	135 793,41 €
Rente viagère	10 922,13 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	121 746,00 €
Acquisition de terrains	124 656,47 €	Taxe Locale d'Equipement	2 238,00 €
Maison « Ligozat »	165 355,34 €	FCTVA	53 229,00 €
Voirie	35 566,55 €	Régularisation rente viagère	65 372,87 €
Maison de la station	35 626,72 €	Subventions perçues	296 510,21 €
Travaux site de Vière	17 988,39 €		
Travaux cimetière	29 561,18 €		
PLU	12 066,38 €		
Divers	14 895,58 €		
Total dépenses	492 582,17 €	Total recettes	674 889,49 €
Excédent de clôture	182 307,32 €		

L'année 2007 se clôture sur un **excédent de 182 307,32 euros**.

Eau et Assainissement :

Section exploitation

En 2007, la commune a réalisé 65 674,45 € de recettes pour 37 279,78 € de dépenses. L'année 2007 se clôture sur un **excédent de 28 394,97 €**.

Section d'investissement

92 640,96 € de dépenses pour 7 676,12 € de recettes sur l'année. Compte tenu des excédents antérieurs reportés qui s'élèvent à 140 585,35 € et de l'excédent de fonctionnement capitalisé pour 52 811,03 €, **l'excédent de clôture s'élève à 108 431,54 € en investissement**. Ont été réalisés en 2007 :

- ?? La réalisation d'un nouveau réservoir et des travaux de renforcement sur le réseau d'eau ;
- ?? L'extension du réseau d'assainissement collectif sur le quartier des Guérins.

PARLONS FINANCES ...



ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2008

De la commune :

Pour 2008, le budget de la commune s'équilibre sur un total de 1 056 261 euros en recettes et dépenses, réparti comme suit :

✂✂ En section de fonctionnement : 327 644 euros

✂✂ En section d'investissement : 728 617 euros.

La pression fiscale pour 2008

Aucune augmentation des taxes communales pour 2008, ce qui donne :

	Taux votés
Taxe d'habitation	6,92 %
Foncier bâti	12,61 %
Foncier non bâti	72,52 %
Taxe professionnelle	4,64 %

Principaux investissements budgétés pour 2008

Programmes	Montant TTC des travaux (prévisions)	Financements	Remarques
Pôle économique des Vincents	230 000 € (travaux de viabilisation)	Travaux financés par la vente des lots.	Début des travaux : automne 2008
Maison des associations	Maîtrise d'ouvrage CCTB	Participation commune à verser à la CCTB : 237 000 € (autofinancement)	Fin des travaux : été 2008
Eglise	21 000 € (travaux de mise en sécurité du réseau électrique)	Autofinancement : 21 000 €	Début des travaux : automne 2008
Cimetière (allée basse)	48 000 €	Subvention : 14 800 € Autofinancement : 33 200 €	Ne sera pas réalisé en 2008. (subvention refusée)

Eau et assainissement :

Pour 2008, le budget eau et assainissement s'équilibre sur un total de recettes et dépenses de 204 502 euros (88 394 euros en exploitation et 116 108 euros en investissement).

Principaux investissements pour 2008

Est prévu :

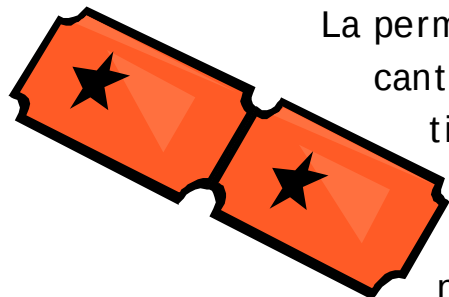
✂✂ La fin des travaux sur le réseau AEP, montant de la participation communale : 71 600 euros (la maîtrise d'ouvrage est assurée par la CCTB).

NB : les budgets ont été votés avant les élections municipales, il s'agit de budgets de transition qui ne portent que sur des programmes en cours de réalisation ou d'achèvement.



COMMUNIQUER ...

Cantine Scolaire

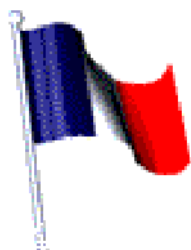


La permanence concernant la distribution des tickets de cantine ne se fera plus le samedi matin. Le modification des temps scolaires à partir de Septembre prochain fait que les tickets de cantine seront désormais vendus le **VENDREDI SOIR** par Denis Dugelay en Mairie à partir de 16h30.



Recensement militaire

Nous vous rappelons que le recensement militaire est obligatoire



Depuis janvier 1999, filles et garçons âgés de 16 ans dans l'année sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois de leur anniversaire.

L'attestation de recensement remise lors de cette démarche est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics

Pièces à fournir : livret de famille et carte nationale d'identité



Dispositif pour prévenir les conséquences d'une canicule en 2008

Un registre d'inscription est ouvert en mairie dans lequel le maire recueillera les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui en font la demande.

La démarche d'inscription est volontaire et la déclaration facultative.



COMMUNIQUER ...



VOTRE BUREAU DE POSTE

04.92.57.83.00

Est ouvert :

Du Lundi au Samedi : 9h00 / 12h00

Fermé le Mercredi

POUR VOS ENVOIS

Vous pouvez faire affranchir tous vos envois nationaux (jusqu'à 30 kg) et internationaux.

Des timbres de collection sont à votre disposition et vous pouvez même les réserver.

Afin de vous faciliter l'envoi de vos correspondances, des enveloppes et emballages pré-affranchis sont en vente au guichet (tarifs dégressifs).

Pour vos envois urgent en France, livraison en 24h (dépôt avant 12h).

Service de réexpédition et de garde du courrier.

Pour vous, Professionnels de la commune, des offres spécifiques vous attendent (envoi en nombre, publicité non adressée, mailing ciblé, etc...).

Levée du courrier tous les jours à 12h00

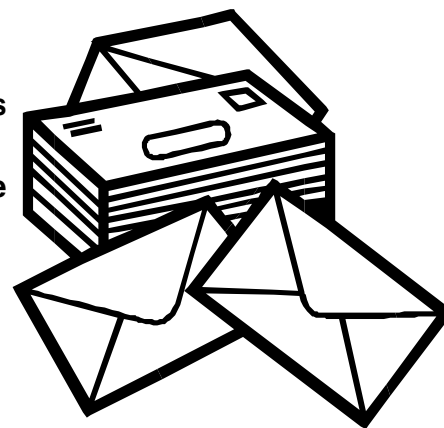
Infos distribution courrier au 04.92.54.08.23 ou 04.92.46.60.98, de 8h00 à 12h15

NOS OFFRES PARTENAIRES

Recharges téléphonie (principaux opérateurs du marché).

Chèques cadeaux multi enseignes, (exonération de charges professionnelles pour cadeaux aux salariés).

Services à la personne : bricolage, jardinage, nettoyage (prestataires proposés sous 48h).



POUR LA GESTION DE VOS COMPTES

Retrait et dépôt d'argent pour les clients de La Banque Postale

Placements financiers toutes gammes

Crédits immobiliers et rachat de vos prêts en cours (sous conditions)

Prévoyance

Permanence d'un conseiller financier le Lundi matin, une semaine sur deux, de 9h à 12h

Prise de rdv au guichet 04 92 57 83 00 ou directement au 04 92 54 04 79 (si absence, laisser un message sur le répondeur)

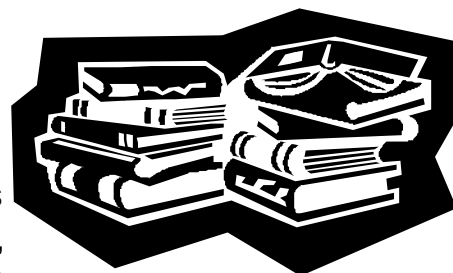
Rendez-vous possible au bureau de Tallard ou La Saulce si besoin.

En cas de besoin, vous pouvez joindre le directeur d'établissement à Tallard, au 0492540822



COMMUNIQUER ...

BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque accueillera à la rentrée (du moins nous l'espérons) les lecteurs, petits et grands, dans un lieu plus spacieux, confortable et convivial que l'ancien. En effet, la salle prévue à cet effet dans la maison des associations devrait être terminée en juillet mais nous ne savons pas encore si la subvention demandée pour l'équipement (rayonnages, bacs ..) sera attribuée et quand.



Le nombre d'ouvrages présentés sera plus que doublé, les horaires d'accueil seront également. Ce nouvel espace permettra en outre d'accueillir des expositions que nous souhaitons nombreuses et variées.

En attendant nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte, le vendredi de 16h30-17h jusqu'à 20h pendant les périodes scolaires et de 18h à 19h en période de vacances, qu'elle propose au prêt : livres, CD audio et vidéo (périodiquement renouvelés). Nous vous attendons toujours plus nombreux.

Nous saluons le départ d'une famille de lecteurs. Nathalie , assistante maternelle et toute sa petite tribu part sous d'autres cieux (moins pluvieux !!). Elle a participé avec les petits qui lui étaient confiés ainsi que les autres assistantes maternelles aux activités organisées par Odile, une des bibliothécaires bénévoles, autour du livre. Elle a ainsi contribué au rayonnement de la lecture, qu'elle en soit remerciée . Bon vent donc à : Nathalie, Gérard, Lorelei, Inès et Swenn.

Corine Modanèse

COMMUNIQUER ...



TNT

La TNT (Télévision Numérique Terrestre) arrose dorénavant Sigoyer. Attention: votre antenne doit être "à vue" du Mont Colombis où se situe l'émetteur et vous devez acquérir un décodeur TNT s'il n'est pas déjà intégré à votre téléviseur. Pour tout savoir sur la TNT, consulter www.tnt-gratuite.fr

(pour mémoire : la diffusion de la TNT ne relève pas des compétences de la commune)



CONSEIL MUNICIPAL « JEUNE »

Suite à la réunion pour l'organisation du Conseil municipal jeune (CMJ) du samedi 14 juin 2008, nous avons réfléchi à de nouveaux aménagements ou projets tels que : transports vers Gap, entretien du terrain de foot et autres aménagements. Si vous voulez participer à ce conseil nous vous invitons à participer à la réunion du samedi 6 septembre 2008 à 14h00 pour organiser les élections du CMJ qui auront lieu dans le courant du mois de septembre.

Tous les jeunes entre 10 et 18 ans peuvent y participer.

Pommerais Laura
Dugelay Camille, et Marie
Paul Hylème
Gaguet Juliette
Renchet Juliette et Pauline
Solenghi Ning
Fernandez Julian
Ducourant Sylvain.



LE COIN DES ASSOCIATIONS ...



Les quatre sans cou

Chorale « Manque pas d'Air »

Nous voici presque au bout d'une année de chants. La neige, le froid, les odeurs de la salle des fêtes (!) et surtout la pluie, n'ont pas eu raison de notre enthousiasme. Nous nous sommes toujours retrouvés avec grand plaisir et grâce à la vigilance et la compétence de Stef nous avons acquis, petit à petit, une assurance et une maîtrise bien nécessaires. Le concert du 24 mai au Troc Plantes a été un franc succès. Reste à venir celui du 22 juin à la salle polyvalente de la Saulce et pour terminer en « grande beauté » le concert du 2 juillet à la chapelle de Saint Laurent. A signaler notre journée « travail » mais aussi détente le 12 mai encore à la chapelle de Saint Laurent. Quel beau jour ! Amitiés, chants et rires ! A refaire. Donc à tous, à bientôt, d'abord à la Saulce le 22 juin 2008 puis à la chapelle St Laurent le 2 juillet.



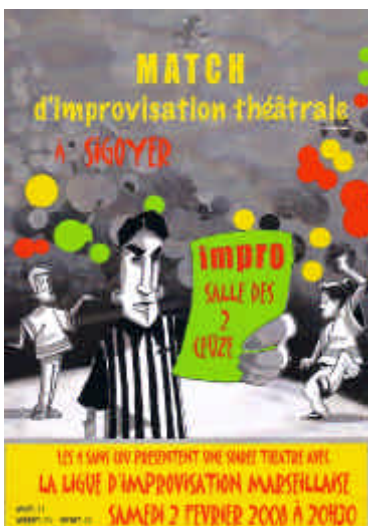
Bonnes Vacances
Anne-Marie Crévolin



L'association se présente à vous avec plein de bonnes choses à vous raconter. Nous tenons tout d'abord à remercier chaleureusement toutes les personnes qui participent et s'engagent avec nous dans des manifestations toujours plus ambitieuses ! Le but premier de notre association étant de créer des liens et des échanges entre les habitants de Sigoyer et des alentours, le bilan de ce semestre est très positif.



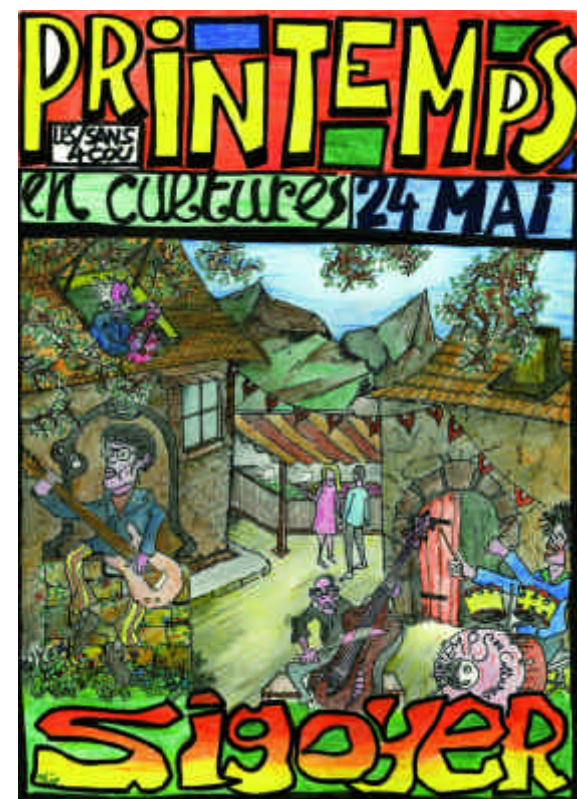
Notre année 2008 a commencé par deux stages de **théâtre d'improvisation** tous les deux suivis d'un spectacle en soirée. Les stages comptaient chacun une dizaine de participants qui furent enchantés par les styles très différents des deux troupes. La première fut la ligue phocéenne d'improvisation (match d'impro) et la seconde la troupe de théâtre d'improvisation d'Annecy (cabaret d'impro). Nous avons retrouvé les mêmes nuances dans les spectacles du soir. Ce furent de très belles soirées autour du théâtre qui ont permis de découvrir une façon originale et participative de se mettre en scène, originaire du Canada.



Les quatre sans cou

Les spectateurs de la soirée suivante furent transportés vers l'**Inde et sa musique traditionnelle accompagnée de danse**. Les Nupur Nad nous ont fait voyager aux travers de leurs improvisations musicales. Merci à eux et à l'association Arytmétis d'avoir permis cette rencontre.

Enfin la pièce essentielle de notre programmation annuelle : le **Printemps en Cultures** du 24 mai dernier. Cette journée à la météo hasardeuse fut une vraie réussite en terme de spectacles. Merci encore une fois aux nombreux artistes pour la qualité de leurs spectacles, au public qui a su profiter des éclaircies et aux commerçants qui ont dû jongler avec leurs bâches durant les averses de fin de journée ! Nous comptons bien reprogrammer cette festivité l'année prochaine avec d'autres troupes de théâtre, d'autres musiciens et donc sûrement d'autres ambiances. Nous espérons rencontrer le beau temps pour une fois



(!) et déplacer encore beaucoup de monde à ces rencontres autour du spectacle vivant. Pour répondre à beaucoup d'interrogations autour de notre affiche : un grand merci à Olivier Drappeau pour le temps qu'il y a passé !

Le programme de la rentrée n'est pas encore fixé. Nous pouvons dès à présent prendre rendez-vous pour le vide-grenier du mois de septembre (certainement le deuxième Week-end). Nous avons plein de soirées en tête mais pour l'instant rien d'établi. Nous communiquerons tout cela par nos classiques affiches dans le village.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances estivales avec peut-être quelques jours de beau temps avant les premières flambées de fin septembre !

A bientôt



LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Planète Mômes

L'été arrive et planète mômes vous propose un récapitulatif des activités de cette année scolaire.

Le 6 novembre, les petites sorcières et les petits vampires de Sigoyer ont passé une soirée cinéma à la salle des deux Céüze et ils ont regardé « Scooby Doo, le film »

Le samedi 15 décembre à l'occasion du spectacle de fin d'année des enfants de l'école, Planète Mômes a offert des petits paquets de friandises.

Le 2 février a vu les enfants passer un après-midi au Bowling où nous avons lancé les boules, fait des « strikes » et pris le goûter.

**PLANETE
MOMES
SIGOYER**



La salle des deux Céüze a accueilli les enfants le 22 février pour un atelier poterie sous la direction de Christine Dervieux. Nos artistes ont fabriqué des bols, vases et plein d'autres objets.

Le Carnaval a eu lieu le samedi 5 avril où les enfants et les membres du Foyer se sont déguisés et ont passé l'après-midi dans le bonheur et sous les confettis !

Nous avons participé à une journée pédestre aux Écuries de Céüze le samedi 17 mai durant laquelle les enfants et adultes ont suivi un parcours pédagogique orienté autour du cheval. La pluie n'a pas été assez forte pour entamer l'enthousiasme des participants.

Pour clore l'année scolaire, 9 familles ont passé le week-end du 31 mai au Camping Sagittaire de Vinsobres (Drôme). Activités : baignades, BBQ, visites des alentours...



LE COIN DES ASSOCIATIONS ...



Planète mômes remercie Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, ainsi que Groupama pour les subventions accordées à l'association. Si vous souhaitez vous joindre à nous pour partager vos idées et passer de bons moments avec les enfants, vous pouvez participer aux réunions de l'association qui se tiennent chaque premier mardi du mois à 20h30, salle de la mairie.

L'EQUIPE DE PLANÈTE MÔMES VOUS SOUHAITE DE BONNES VACANCES.



Foyer d'animation

L'année 2008 a débuté par plusieurs concours de Mounes les vendredis soir à la salle des fêtes, en mars le repas de Pâques et son ambiance musicale, une soirée très appréciée.

En mai, après beaucoup de pluie, le soleil a tenu à participer à notre repas champêtre, un grand pique-nique, et chacun a dégusté et apprécié les grillades et surtout les préparations culinaires des participants. Une excellente journée.

Nous tenons à remercier tous les participants qui ont répondu présent à l'ensemble de ces activités.

ATTENTION La fête du village se déroulera le week-end du 5 et 6 juillet 2008.

Petit aperçu des festivités :

? Le samedi 5 juillet :

- Concours de boules.....
- Démonstration de l'équipe cinotechnique (chiens de recherche) des sapeurs-pompiers de Gap à 15H00 et 17H30 sur le terrain de sport
- Concours de boules, Chevaux, Château gonflable, barbe à papa.....
- Grillades, buvette, feu d'artifice..
- Ambiance musicale en soirée avec orchestre

? Le dimanche 6 juillet :

- Marché le matin sur le parking à l'entrée du village.
- A midi GRAND MECHOUI sur inscription.

Toutes les informations complémentaires vous sont communiquées par affichage.

Alors Rendez-vous tous le 5 et 6 juillet 2008.



LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Foyer d'animation

Venez nous retrouver sur la place du village chaque vendredi soir à 20H30 pour les concours de boules. Ils débuteront le vendredi 27 juin 2008 jusqu'au 5 septembre 2008 inclus.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et espérons vous retrouver courant septembre pour d'autres activités.



Club des Aînés

20 décembre 2007

C'est bientôt Noël, l'occasion de nous réunir au restaurant Muret autour d'une bonne table. Nous avons savouré les bonnes bûches confectionnées par Claude Paul. Il faut souligner que la société de chasse de Sigoyer nous a offert un jeune chamois et nous la remercions pour sa générosité. 50 personnes étaient présentes. Le jeudi suivant, un goûter copieux a été servi par notre club avec la bonne clairette. Nous constatons que les aînés sont de fins gourmets.

17 janvier 2008 assemblée générale

47 adhérents sont présents. Compte rendu financier et rappel des activités de l'année écoulée. M. Burlet a été nommé remplaçant de M. Busin et 83 cartes ont été vendues. Nous avons partagé les gâteaux des rois et les tartes à la frangipane sans oublier la traditionnelle clairette, ensuite chacun a participé aux jeux.





février 2008

Le 14 février, tradition oblige, nous avons dégusté les bugnes (2kg) préparées par Jean-Pascal, 40 personnes étaient au rendez-vous pour passer un bon après midi.

4 mars 2008

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons assisté au spectacle des "Chœurs de l'Armée Rouge" à Grenoble à 15 heures.

C'est avec un car de Bernard Evasion que 30 personnes ont pu apprécier ce divertissement exceptionnel.

22 mai 2008

La fête des mères étant le 25 mai, nous avons honoré ces dames, 3 jours auparavant en leur offrant une rose et un bon goûter composé de glaces et tartes de notre boulanger de Sigoyer, le tout arrosé de clairette. 42 adhérents ont participé à cette réunion très conviviale.



Le 22 février 2008, nous avons eu une grande tristesse en apprenant le décès d'Emilien Chauvet de Remollon qui était un fidèle adhérent de notre club. Il aimait beaucoup Sigoyer qui était le pays de son épouse Arlette Chardan. Nous garderons le souvenir de sa gaité et de sa gentillesse.

Meilleures pensées à sa famille



LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine

Activités en cours - projets:

Après l'achèvement du projet établi pour la réhabilitation du site de Vière et de l'ancien village de Sigoyer du Dô, il était normal que les membres de notre Association soufflent un peu.....

Pourtant, ni les projets ni les idées ne manquent, mais nos bras et nos finances ne nous permettent d'avancer que lentement. Ainsi, une partie de l'ancien rempart aurait bien besoin d'être consolidé, et quelques barrières de sécurité seront ajoutées.

En ce printemps 2 008, nous avons réédité la brochure sur Vière, la précédente édition étant épuisée. Plus complète, mieux imprimée, vous la trouverez , ainsi que le fascicule sur la Chapelle de St-Laurent, chez les commerçants de la commune, pour le prix de 12 €, prix que nous n'avons pas pu diminuer.

A la demande de plusieurs habitants, nous avons une nouvelle fois emmené des promeneurs à la découverte de la partie méconnue de Sigoyer située derrière la Petite Céüse : le col de Bois-Rien, les Gleizettes, les jardins de Céas, les containers du parachutage d'armes de la guerre de 39/45, les ruines du hameau de Céas, nos « marmites du diable », la grotte dite « la tune », constituaient le programme, et en prime des rendez-vous avec de nombreuses marmottes mais un seul chamois ! Parmi les fleurs, citons les premiers orchis et quelques gentianes bleues. Et le temps de ce 1er mai fut très agréable.....



En préparation, un circuit sur Céüse, avec des inédits.

En préparation très avancée au moment où j'écris ces lignes, le concert habituel à la Chapelle de Saint-Laurent, le mercredi 2 juillet à 21 heures, avec le concours de deux ensembles vocaux dont la Chorale de Sigoyer les « manque pas d'air ».



Association pour la Sauvegarde du Patrimoine

Cet automne, après les traditionnelles journées du Patrimoine le 3ème week-end de Septembre, nous organiserons une réunion au cours de laquelle nous tenterons d'éclairer le Sigoyer des années 1 700/1 800, grâce à la numérisation des archives départementales et notamment de l'état civil : les différents quartiers – quelques noms ont-ils entièrement disparu ? - , les différents métiers avec les noms de ceux qui les exerçaient, les différents surnoms, parfois encore utilisés.....

En attendant, si vous voulez connaître un peu mieux les modestes trésors du Patrimoine de notre commune, vous pouvez contacter :

-  pour visiter la Chapelle de Saint-Laurent : Mme M. Rambaud au 04 92 57 95 76;
-  pour visiter le site de Vière et de Sigoyer du Dô : M. Robert au 04 92 57 85 54 (durée 2 heures au moins, 2 km à parcourir)
-  pour tout lieu-dit, ruine, pierre, moulin, chapelle, grotte, limite, etc, etc: J.P. Favier au 04 92 57 86 07.

Nous serons heureux de vous guider, selon nos compétences .



PS : A nos adhérents et aux participants à nos activités : le 1er Août 2008, dans la salle des Deux Céüze, à partir de 17 heures, se tiendra l'Assemblée Générale Annuelle de notre Association.



LE COIN DES ASSOCIATIONS ...



Manifestation les samedi 5 et dimanche 6 Juillet 2008 : "Un été propre à Céüse", la fête de Sigoyer monte à la falaise! (voir programme ci-après)

Il s'agit de réunir les amoureux de Céüse pour deux journées de nettoyage du pied et des abords de la falaise. En offrant un site propre en début de saison, nous espérons sensibiliser les nombreux grimpeurs de passage au respect du site, qui fait hélas aujourd'hui les frais d'une popularité grandissante.

En effet, en plein été, 250 grimpeurs se répartissent quotidiennement sur la falaise et ce pic de fréquentation n'est pas sans conséquence sur l'environnement.

Nous profiterons de cette journée pour rappeler aux grimpeurs les interdictions en matière de bivouacs sauvages et de feux au pied de la falaise ainsi que la nécessité de redescendre tous les déchets, y compris le papier toilette. De petits sacs seront laissés à disposition au camping à cet usage.

Si vous souhaitez participer à l'événement, rendez-vous entre 9h30 et 11h30 au parking du Col des Guérins.

Samedi soir, après le nettoyage, une tombola est organisée pour remercier les bénévoles, avec de nombreux lots à la clef. La soirée se terminera au Camping par la projection en plein air de films d'escalade, dont le célèbre film américain "King Lines".

Organisation : Association Céüse, CDFME 05, Judith Bensaude et Alix Parmentier, étudiantes de l'IUP Métiers de la montagne de Gap.

Contacts : Judith : 06 71 78 35 02,
Alix : 06 68 78 59 56

Quelques mots sur notre association :



L'association "Céüse" a été créée pour assurer la pérennité de l'escalade et des autres activités (VTT, randonnée) sur le site, sensibiliser les pratiquants au respect du site et faire le lien entre ceux-ci et les collectivités territoriales.

La création de cette association est née d'un groupe de grimpeurs du bassin Gapençais dont Marc Salomez, Stéphanie Bodet et Arnaud Petit de Sigoyer ainsi que de Sylvain Millet, bien conscients que le site de Céüse connaît depuis quelques années une fréquentation de plus en plus importante et dont les conséquences ne sont que trop visibles sur le milieu naturel.



Vous voulez adhérer à l'association Céüse :

L'adhésion est possible à partir de l'âge de 14 ans, la cotisation est de 5 euros par chèque à l'ordre de Association Céüse.

Adresse : Stéphanie Bodet, Les Bonnets, 05130 Sigoyer

Merci d'indiquer dans votre courrier votre nom, adresse mail ou adresse et date de naissance.

Les actions de l'association seront annuellement reportées dans un courrier par mail ou par la poste pour ceux qui n'ont pas le choix.

Le bureau:

président : Sylvain Millet

vice présidente : Stéphanie Bodet

trésorier : Gilles Escalle

secrétaires : Marc Salomez et Arnaud Petit

les autres membres du bureau : Rolland Marie, Laurent Girousse, Eric Fossard, Denis Potard

Samedi 5 juillet

MATIN :

- 9 h : Installation d'un stand sur le Parking

- 9 h 30 - 11 h 30 : Accueil des participants, Fiche d'inscription pour la tombola des bénévoles du nettoyage et Distribution du matériel : tee-shirt, sac, gants, brosse à dents

Répartition des équipes

- 10 h - 12 h : Montée à la falaise (1 h)

- 11 h - 17 h : Nettoyage du pied de la falaise et de ses abords

- 11 h - 12 h : Installation des 7 piochons (piolets de montagne recyclés) avec leur fiche d'explication aux différents secteurs au pied de la falaise

18 h : Regroupement au parking avec les déchets ramassés

SOIR :

- 19 h : Buffet, tombola

- 22 h : Sensibilisation aux solutions pour limiter l'impact des grimpeurs sur le site.

- 22 h 15 : Projection de films en plein air ("Babel" ouverture au Maroc, "King Lines") au camping des Guérins.

Dimanche 6 juillet

9 h - 10 h : Installation des stands (un au départ du camping et un au parking) avec les panneaux de sensibilisation :

Mise en place d'un distributeur de sacs à l'accueil du camping, qui restera tout l'été.

10 h - 14 h : Distribution des sacs à déchets individuels aux grimpeurs. Distribution des brosses à dents.

14 h : Montée à la falaise

15 h-21 h : Grimpe et brossage.



LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Cette année la classe maternelle a participé à un jury littéraire organisé par l'inspection académique des Hautes-Alpes. Cinq albums nous ont été offerts. Nous les avons découverts avec beaucoup de plaisir. Ils nous ont permis de faire beaucoup d'activités, une exposition lors de la rencontre départementale « Hors Champ » et même un superbe spectacle de danse . Nous allons vous les présenter :

Quatre points et demi de Lee Youg-Kyung



L'histoire se passe en Corée, en Asie, pays à côté de la Chine.

De quoi parle l'histoire :

Ce conte parle du temps qui passe.

Une petite fille va voir un monsieur et lui demande l'heure pour sa maman. En rentrant, elle rencontre une poule , des fourmis, des libellules, des fleurs et quand elle arrive à sa maison ,c'est déjà le soir et il n'est plus quatre points (heures) et demi...

Ce livre nous a inspiré pour notre spectacle de danse.

Flacons magiques de Gyong Sook Goh

L'histoire se passe aussi en Asie, dans une fabrique de bouteilles, dans l'épicerie du quartier, dans des maisons (la salle de bain, la salle à manger, le salon),chez le coiffeur, à l'école, à la salle de boxe...

Le personnage principal est le sorcier mais on ne le voit jamais.

De quoi parle l'histoire :

Un sorcier fabrique des bouteilles de potion magique qu'il emmène à l'épicerie du quartier. Les gens achètent : du gel douche, du lait, du chocolat , du parfum, du Caocola, du chocolat, du thé mais des flacons sortent des animaux :un hippopotame , un éléphant, des pingouins, un koala, un crocodile, un tigre...

LE COIN DE L'ÉCOLE ...



Ce livre nous a inspiré quelques recettes de sorcières.



Guili Lapin de *Mo Willems*

L'histoire se passe dans une ville américaine.

De quoi parle l'histoire :

Le papa va à la laverie avec sa petite fille Trixie. Sur le chemin du retour Trixie se rend compte que son doudou n'est plus là. Elle parle à son papa qui ne la comprend pas . Arrivés à la maison, la maman se rend compte que Guili Lapin n'est plus là. Ils retournent à la laverie , retrouvent le doudou et Trixie dit son premier mot : GUILI LAPIN.

Les illustrations: sont des photos sur lesquelles on a dessiné les personnages.

Quand nous avons lu ce livre nous avons apporté nos doudous à l'école et un sorcier les a cachés dans le village . Nous avons dû suivre un grand jeu de piste pour les retrouver...

Le parapluie de Madame Hô de *Agnès de Lestrade*

L'histoire se passe dans une ville, on suppose au Japon .

Mme HÔ est une vieille dame, son mari est mort. On ne voit d'elle que sa coiffe et la manche de son kimono, ce qui nous fait penser à des habits japonais comme sur des images où nous avons vu des japonaises.

Il y a aussi un vieux monsieur ,on pense que sa femme est morte, on ne voit de lui que la manche de son kimono.





LE COIN DE L'ÉCOLE ...



De quoi parle l'histoire :

Une bourrasque s'engouffra dans le parapluie de Mme Hô. Le parapluie s'est envolé, elle le cherche et le retrouve chez un monsieur âgé qui l'invite à prendre le thé. Il a le même parapluie que Mme Hô. A la fin les deux parapluies s'envolent accrochés

ensemble.

Quelques remarques :

«On dirait que le M et la dame sont amoureux et les parapluies c'est pareil »

«Je crois qu'ils vont se marier »

« -Ils vont peut-être avoir des bébés !

-non, c'est pas possible ils sont trop vieux ...»

Le Jacquot de Monsieur Hulot **de David Merville**

C'est un album sans texte plein de surprises . Nous sommes en train de le découvrir . Nous vous raconterons l'histoire que nous avons comprise dans le prochain journal. A suivre....

**Lundi nous avons voté pour élire notre album préféré.
Les résultats du vote sont :**

Le Jacquot de Monsieur Hulot

Parce que c'était le plus drôle !

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Nous avons composés quelques petites recettes de sorcières :



C'est la potion Chaussurette
faite avec des allumettes
pour transformer Ginette
en cigarette

C'est la potion Rigolo
faite avec de la bave de crapaud
pour transformer Margo
en haricot

C'est la potion Yoyo
faite avec de la bave d'escargot
pour transformer Lolo
en sorcière noix de coco

C'est la potion moustique
faite avec des crottes de biques
pour transformer Loïc
en petit moustique

C'est la potion Abracadabra
faite avec des fleurs de lilas
pour transformer le coca cola
en lama

C'est la potion Perlinpinpin
faite avec du jasmin
pour transformer Benjamin
en petit lutin

C'est la potion Piquedoux
faite avec de la gadoue
pour transformer Toutou
en gentil minou



LE COIN DE L'ÉCOLE ...

C'est la potion de Noël
faite avec des ailes
pour transformer Nawelle
en demoiselle

C'est la potion Tchintchin
faite avec de l'encre de Chine
pour transformer Aubergine
en tétine

C'est la potion Abracadabri
faite avec des pissenlits
pour transformer Lili
en petite souris

C'est la potion Ouistiti
faite avec des spaghettis
pour transformer Titi
en colibri

C'est la potion Perlinpinpin
faite avec du pain
pour transformer Francklin
en petit lapin

C'est la potion Flocon
faite avec du melon
pour transformer Lison
en gros bidon

C'est la potion Turlututu
faite avec un chapeau pointu
pour transformer Lulu
en lettre U



Une journée à Quinson

Nous sommes partis de l'école à 7h 30, pour arriver à Quinson à 10h 30.
Nous avons marché cinq minutes puis nous avons goûté près d'une station d'épuration.

Ensuite nous avons visité le musée. Dedans il y avait un mammouth et un tigre à dents de sabre. Il y avait aussi le squelette d'un homme préhistorique dans une sépulture. Nous avons regardé des crânes d'hommes préhistoriques. On a vu trois films sur la préhistoire, ils nous ont donné plein d'informations.

Nous sommes sortis du musée pour aller manger. Nous sommes ensuite allés au village préhistorique où il y avait deux maisons, une tente, un dolmen et des cabanes, pour faire trois activités.



D'abord, nous avons fait de la poterie. L'animateur nous a donné de l'argile, nous en avons fait une boule, puis avec les deux pouces nous avons fait un trou au milieu, nous devons l'agrandir avec les pouces en poussant du haut vers le bas. S'il y avait des fissures nous devons les boucher au fur et à mesure. A la fin nous avons décoré nos petits pots avec des bâtons au bout desquels il y avait un triangle ou un rond.

Dans le deuxième atelier on a fait des maquettes de l'habitat des hommes préhistoriques.

Enfin, le troisième atelier consistait à faire du feu. Le feu servait à cuire les aliments, à éloigner les bêtes sauvages et à cuire la poterie. Les hommes préhistoriques fabriquaient le feu grâce à deux méthodes. La première consiste à frotter deux bouts de bois l'un contre l'autre (pour aller plus vite il faut se servir d'un archet : c'est un arc un peu détendu), on passe le bout de bois dessous puis dessus et on redresse. La deuxième consiste à taper des pierres mais pas n'importe lesquelles : un silex et du minerai de fer, il faut également de l'amadou : un champignon. On fait tomber une étincelle sur l'amadou puis on le met dans le tas de paille. En soufflant le feu apparaît.

Nous sommes partis de Quinson à 16 h 30 après avoir goûté. Dans le car nous avons regardé le dessin animé « Ratatouille » et nous sommes arrivés à Sigoyer très tard, à 19 h 45. C'était une journée très intéressante mais aussi très fatigante.

En classe, nous avons fait un questionnaire à choix multiples sur la préhistoire que nous vous proposons de faire sur notre site Internet (<http://www.ec-sigoyer-2.ac-aix-marseille.fr/>).

Texte collectif des élèves de cycle 2



Une expérience inoubliable : ACTION !

Au cours de cette année scolaire à Sigoyer notre maîtresse a fait un projet PAC (projet artistique et culturel) qui nous a permis de travailler avec des professionnels : la cinémathèque de montagne. Nous avons commencé par visionner plusieurs films soit au cinéma avec L'Ecole du cinéma et l'OCCE soit à l'école. Nous avons essayé de comprendre pourquoi les scènes étaient filmées de telle ou telle façon et nous avons particulièrement travaillé sur le hors champ. Le hors champ c'est ce qu'on ne voit pas dans le cadre de la caméra mais qui fait partie de l'histoire.

Pour réaliser le film, la première étape consistait à trouver une idée originale mais pas trop ambitieuse. On a eu plusieurs idées et on a voté pour se décider. C'était au mois de janvier.

Après nous avons, avec l'aide de Valérie Jonnet (de la cinémathèque de montagne), réfléchi et écrit tous ensemble le scénario. Notre film devait contenir plusieurs scènes hors champ. Normalement il aurait fallu construire un storyboard mais nous manquions de temps.



Dans le scénario, on indique : le cadrage et les mouvements de la caméra, les déplacements et les expressions des personnages, les bruitages, la musique, les accessoires...

Puis nous avons écrit les dialogues et distribué les rôles. Nous avons fait un vrai casting pour savoir qui interpréterait les rôles principaux. Enfin, on a tourné le 19 mai. Nous étions tous costumés pour une cérémonie de mariage et une maman coiffeuse est venue nous maquiller et nous coiffer;

Le tournage c'était sûrement le plus difficile car on était 24! Dans une église ça résonne et il a fallu recommencer certaines scènes 5 ou 6 fois. Gilles Charansol filmait et Valérie prenait le son. Après le tournage il fallu trier les rushs et garder les meilleurs et enfin monter le tout .

Et le titre ? Et bien on l'a choisi en dernier et la majorité a préféré « Si j'aurais su...! » car c'était le titre le plus hors champ.

Il ne nous restait plus qu'à nous installer dans un fauteuil de cinéma et à savourer le résultat de notre beau projet.

A vous de le découvrir Le 28 juin à la kermesse !

Texte collectif des élèves de cycle 3

VOUS AVEZ LA PAROLE...



- Petit Rappel -

Vous avez aimé un bouquin ou un disque, vous voulez faire partager une idée, une opinion ou votre passion. Cet espace d'expression qui n'est délibérément pas polémique est le VOTRE. Les personnes désirant faire paraître une information dans cette rubrique devront faire parvenir leur manuscrit signé un mois avant les parutions de bulletin, c'est à dire durant les mois de Mai et Novembre respectivement pour les bulletins de Juin et Décembre.

Alors, à vos plumes...

DU CO-VOITURAGE À DÉVELOPPER À SIGOYER ?

Le concept du co-voiturage est vraiment très simple ! Au lieu que chacun utilise sa voiture pour effectuer des trajets quotidiens ou ponctuels, le co-voiturage nous permet d'utiliser une voiture pour plusieurs personnes. Le principe du co-voiturage, c'est de mettre en relation des conducteurs et des passagers.



Les avantages ? Moins de pollution, des économies, et plus de convivialité sur les trajets !

Nous sommes nombreux chaque jour à Sigoyer à faire des trajets vers Gap ou Tallard, aussi je recherche quelques personnes pour réfléchir à des moyens à mettre en place pour faciliter le co-voiturage (panneau, carnet d'adresse, site Internet...). Par ailleurs si vous utilisez ou voulez utiliser ce mode de transport, faites vous connaître ! Nous pourrions ainsi déjà constituer une première liste d'« intéressés » !

Contact:

Isabelle Potdevin - Le village (Chez Lucette Faure) - 06 67 23 18 91
i.potdevin@libertysurf.fr



VOUS AVEZ LA PAROLE...

RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

Deux personnes sont venues me faire part de leur projet, en cours ou à venir, d'utiliser l'eau de pluie dans leur maison. Je vous fais part des réflexions que cela a provoqué chez moi.

Les précipitations annuelles moyennes de 750 à 900 mm, tombent principalement en octobre-novembre et en mai.

Ceci correspond à la collecte de 75 à 90 m³ d'eau pour 100 m² de toiture.

Ces précipitations étant inégalement réparties sur l'année, il est nécessaire de les stocker.

La réserve ne sera jamais suffisante pour absorber une pluie exceptionnelle surtout si elle n'est pas vide au début de la précipitation ! Par exemple, statistiquement,

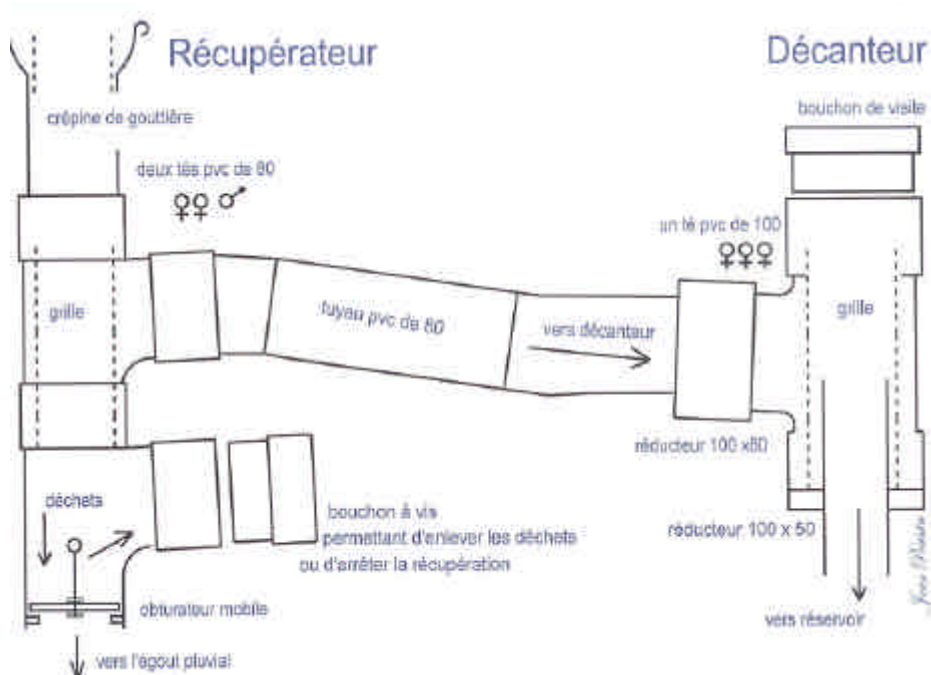
- tous les 10 ans nous supportons une pluie de 90 mm environ en 24 heures,
- en moyenne tous les ans l'épisode pluvieux le plus important nous apporte 40 mm de pluie environ.

Pour éviter les inondations de sa cave, si la réserve y est installée, il est nécessaire de l'équiper d'un trop plein qui redirige l'eau vers l'extérieur à la surface du sol.

Deuxième réflexion :

L'eau stockée croupit. Dans un réseau d'eau potable, on évite de faire stagner l'eau dans les réserves plus de 5 jours. Pour éviter d'utiliser une eau trop insalubre, il est au minimum nécessaire :

- d'installer un ou des filtres ou bien un bac de décantation pour retenir les feuilles mortes avant qu'elles ne rentrent dans la réserve,



Source : Jean Poussin
dans « <http://fr.wikipedia.org> »

VOUS AVEZ LA PAROLE...



- de stocker l'eau dans un endroit qui reste frais pour éviter que l'eau ne se réchauffe trop ce qui favorise les développements bactériens,
- de prévoir un moyen de vidange complète de la réserve pour pouvoir la nettoyer de temps en temps.

Troisième réflexion :

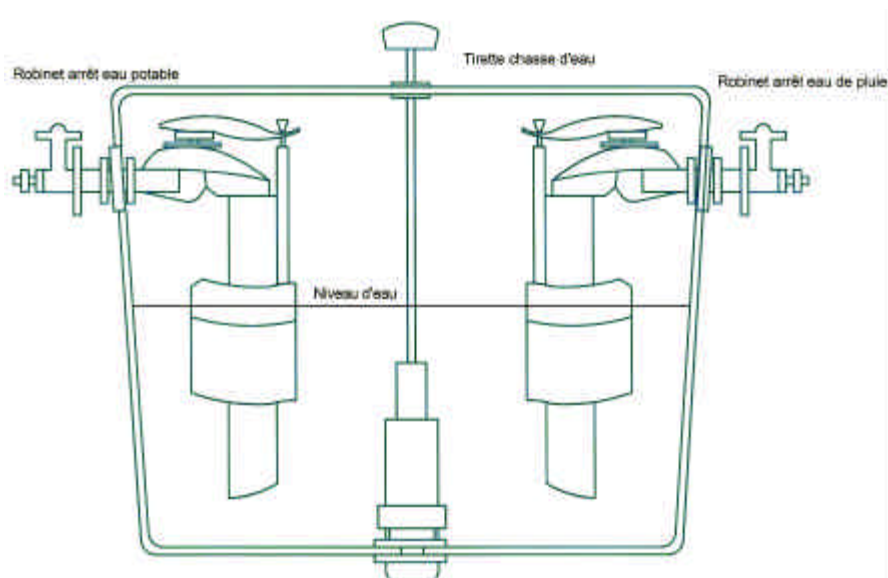
La réglementation en matière de récupération d'eau de pluie est encore quasi inexistante. On se réfère actuellement à un avis du ministère de la santé de l'automne 2006 qui liste les usages de l'eau de pluie qui pourraient être autorisés. La liste est courte :

- le fonctionnement des toilettes (c'est déjà entre le quart et la moitié de la consommation d'un ménage),
- l'arrosage du jardin, (la DDASS des Hautes-Alpes donne un avis très négatif pour le jardin potager)
- le nettoyage des sols.

Pour des considérations sanitaires, tout le reste est interdit (y compris pour se laver et faire fonctionner des machines à laver).

Enfin l'eau de pluie ne doit pas pouvoir retourner dans le réseau de distribution d'eau potable de la commune. C'est pour cela qu'elle doit circuler dans un réseau complètement indépendant sans aucune connexion avec le réseau d'eau potable.

Ci-dessous, par exemple, un système de double chasse d'eau :



Source : Jean Poussin
dans « <http://fr.wikipedia.org> »



Une autre idée d'économie d'eau potable, certains américains (qui l'imagineraient, certainement pas moi avec mon anti-américanisme primaire) et Japonais stockent l'eau de la salle de bains et la pompe pour la réutiliser dans les toilettes

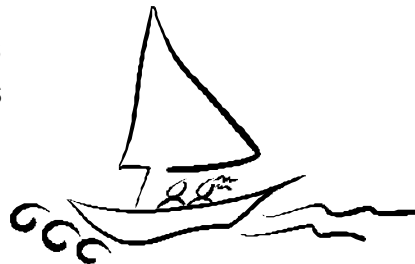
Matthieu Allain—Launay



VOUS AVEZ LA PAROLE...

BON VENT ...

Nathalie Fauvel est une assistante maternelle très appréciée à Sigoyer. Mais, malheureusement pour nous, au mois d'août, la nounou elle met les bouts.



Nathalie,

Les bambins qui ont peuplé ta maison pendant tes années passées à Sigoyer et leurs parents te remercient pour ta gentillesse et ta disponibilité et te souhaitent à toi et à ta petite famille une belle vie sur les terres normandes.

Les parents



“ La vie autrefois dans nos campagnes de 1930 à 1950; Un exemple : la commune de Sigoyer ”

Lucien Rambaud aux éditions des Hautes-Alpes.

Le préambule met en garde sur le fait que tous les éléments cités sont la base d'un ressenti personnel d'une personne ayant vécu la vie décrite. Il est très intéressant pour un nouveau venu sur la commune de Sigoyer de voir s'animer des personnes vivants à ces dates. Nous pouvons y voir nombre de personnages actuels de Sigoyer dans leur jeunesse. Concernant les aspects techniques agricoles, j'ai personnellement la chance d'avoir un voisin passionné de ces outils agricoles du passé (Jean Maéro), qui a su m'expliquer et faire revivre au même titre que L. Rambaud, les machines agricoles que j'ai pu retrouver lors de la rénovation de notre maison. La description de la vie quotidienne mais aussi de la vie professionnelle à l'époque choisie est très bien décrite.

Mais alors quel dommage de tout gâcher dans la conclusion : « *La mentalité des gens venus d'ailleurs s'installer dans le pays s'apparente à celle des gens qui peuplent les nombreux quartiers des villes en développement : absence de racines locales pour la plupart, **individualisme caractérisé, aucun besoin de s'intéresser aux autres**, séparation géographique des centres d'intérêts, en particulier professionnel, du lieu de l'habitat.* »

VOUS AVEZ LA PAROLE...



L'absence de racines locales est un fait puisque « les gens » viennent d'ailleurs : est-ce en soit un défaut ? Séparation géographique du lieu de vie et du travail; Sigoyer ne représente pas un bassin d'emploi suffisant pour sa population. Est-ce là une exception ou une constante à l'échelle nationale ? Je dirai même que, en rapport à la population française totale, le travail se fait de plus en plus rare quelle que soit la ville considérée. Ces problèmes sont principalement issus de la modernisation des techniques de travail (industrialisation, mécanisation dans l'agriculture) qui ont réduit les besoins en main d'œuvre caractérisant les années qui sont décrites dans le livre. Doit-on revenir en arrière ? Ça s'appelle la décroissance je crois et moi je dis : pourquoi pas ! Les Canadiens appellent ça la « simplicité volontaire », qualificatif bien plus engageant et traduisant surtout que cela représente un acte délibéré et non subi.



“Un individualisme caractérisé” ! Le tissu associatif (un des meilleurs moyen de tisser du lien entre générations et populations différentes) est à Sigoyer, il me semble, très important rapport au nombre d'habitants : 17 associations pour environ 650 habitants ! L'association de sauvegarde du patrimoine a d'ailleurs proposé aux enfants de l'école de Sigoyer des sorties sur le terrain pour découvrir les ruines de Sigoyer du Dô. Par exemple, l'association des quatre sans cou (dont je suis membre) s'efforce de proposer des manifestations culturelles (notre dernière le 24 mai 2008 avec le Printemps en cultures , cf. article p.16) afin de créer du lien entre les habitants de Sigoyer et

d'ailleurs. La chorale « Manque pas d'air » regroupe tous les âges et tous les horizons villageois. Venez nous rencontrer sur nos manifestations. Les sigoyards sont là et heureux de partager des moments ensemble. On peut également citer la traditionnelle fête de la Saint Jean, organisée au départ par le Foyer d'Animations, rassemble depuis deux ans des associations pour organiser cet événement tant attendu ! Je citerai aussi le club informatique, planète Mômes, Moutarde et toutes les autres, la liste exhaustive serait fastidieuse. Je ne vois pas d'individualisme là dedans.

Quant à la dernière assertion péremptoire (« *aucun besoin de s'intéresser aux autres* »), elle se passe de commentaires. Vivre et m'investir dans ce village est, pour moi comme pour beaucoup de personnes à Sigoyer, une évidence (natif du pays ou pas). La conclusion est le reflet d'un village que je ne connais pas et qui ne donne pas envie d'y vivre. Quel dommage ! Ce billet d'humeur traduit un avis tout à fait personnel et n'engage en rien la qualité descriptive de l'ouvrage. Je serais heureux de pouvoir susciter à travers ce dernier, le débat plutôt que la polémique.

Eric Gerbaud

ÉTAT - CIVIL 2008

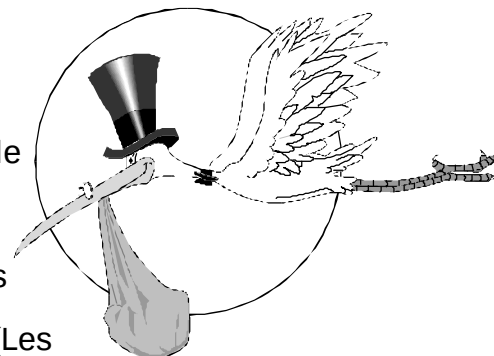
(1^{ER} SEMESTRE)



Naissance :

  GREGOIRE Chloé, le 20 janvier 2008, Au-delà le pont, fille de Thierry GREGOIRE et Angélique GIRAUD,

 SIAMOUS Chloé le 7 février 2008, Roquebrune/Argens (Var) fille de Sébastien SIAMOUS et Stéphanie PARA (Les Dômes)

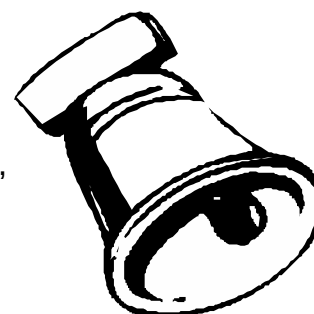


Mariages :

  DAL MOLIN Rodolphe et ALLIROL Aurélie le 2 février 2008, Presbytère le village

Décès :

  EVESQUE épouse AMAT Aimée, le 26 décembre 2007, les Courtès



Suivant actes et avis reçus en mairie entre le 21 décembre 2007 et le 10 juin 2008

PAGE PRATIQUE...



Municipalité :

Maire : Maurice RICARD 04 92 57 92 14
Adjoints : Michel MEUNIER 04 92 57 93 51
Jacques MICHALINOFF 04 92 57 86 56
André GARCIN 04 92 57 83 13

Mairie :

Secrétariat 04 92 57 83 31
Télécopie 04 92 57 96 09
Messagerie électronique :
Site internet : www.mairie.sigoyer.com

Les bulletins municipaux sont disponibles en téléchargement sur
<http://www.mairie.sigoyer.com/>

Ouverture au public :

lundi, vendredi 13h30-18h30
mercredi 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Bâtiments communaux :

Salle des deux Céüze : Jean-Marc CORNIL, responsable, 04 92 57 87 47
 Ecole : 04 92 57 91 12
 Bibliothèque : salle de documentation de l'école
ouverture le vendredi 17h00-19h00

La Poste :

04 92 57 83 00

Ouverture au public :

tous les matins 9h-12h
sauf le mercredi (bureau fermé)

Communauté de Communes TALLARD-BARCILLONNETTE (CCTB)

Président : Rémi COSTORIER

Bureaux : 04 92 54 16 66

Déchetterie : 04 92 54 27 29

Horaires d'ouverture : lundi mercredi samedi 8-12h et 14-18h
Mardi jeudi vendredi 14-18h

Office de Tourisme : 04 92 54 04 29
www.tourisme-tallard-barci.com

Département :

Conseiller général : Jean-Michel ARNAUD (mairie de Tallard) 04 92 54 10 14
jmarnaud.cg@wanadoo.fr

Hôtel du Département BP 159 Place Saint Arnoux 05008 GAP CEDEX

Assistant Social : M. Thierry ANDRITSOS 04 92 53 20 40
Maison des solidarités 3 rue E. Cézanne 05000 GAP

Secours :

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17 ou 04 92 54 20 05
SAMU : 15